



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 120441

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la lutte contre les maladies nosocomiales dans les établissements hospitaliers et les cliniques de Seine-Saint-Denis. En effet, chaque année 750 000 personnes contractent une maladie nosocomiale lors d'un séjour à l'hôpital et 4 000 en meurent. Cette question est réelle, semble-t-il, en Île-de-France. C'est pourquoi les mesures proposées par l'association de lutte, information et étude sur les infections nosocomiales (LIEN) se révèlent tout à fait indispensables. Cette association réclame notamment que l'hygiène demeure une spécialité sanctionnée par un diplôme dans la formation des infirmières. Il serait nécessaire que ces actions puissent être menées en priorité dans les hôpitaux et cliniques en Seine-Saint-Denis. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120441

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2586